

Newsletter N°21

Phyto-Victimes

décembre 2020

Édito

Chers adhérent.e.s,

L'année 2020 fut particulièrement exceptionnelle pour nous tous. Le contexte sanitaire a profondément bouleversé notre quotidien.



L'association a aussi été perturbée par la COVID. Fort heureusement, nous venons de terminer la mise en place de nos nouveaux outils informatiques permettant la poursuite des services.

Cependant, quelques projets prennent du retard ; la suite de l'exposition photo vidéo devait être présentée au Parlement européen en fin d'année. Évidemment cela n'est pas possible mais elle sera finalisée en 2021, et complétée d'une version numérique, sous forme de websérie, pour donner un plus grand rayonnement à notre campagne de sensibilisation ; l'exposition est déjà un magnifique outil d'ouverture au dialogue utilisable par tous (Collectivités locales, Associations et professionnels). Nous l'utilisons aussi pour les interventions de sensibilisation en milieu scolaire, qui reprennent doucement en distanciel. Je félicite l'ensemble de nos équipes d'avoir maintenu le cap malgré l'isolement et des conditions de fonctionnement difficiles.

Je salue aussi la grande majorité de nos financeurs d'avoir honoré leurs engagements et leur soutien ; le confinement de printemps et les arrêts d'activité laissaient envisager des jours difficiles, mais nous ne voulions pas rompre l'accès à nos services pour nos adhérents. A contrario le nombre d'adhésions et de donateurs a quelque peu diminué, mais vous pouvez encore nous soutenir pour 2020 !

Malgré le contexte, nous restons optimistes, nous savons qu'il faut souvent travailler longtemps pour obtenir gain de cause, à l'image de la victoire historique de notre ancien Président contre Monsanto.

Cette année, il y a eu des avancées et des victoires pour les victimes des pesticides : mise en place du **fonds d'indemnisation des victimes des pesticides** qui

ouvre de nouveaux droits pour certaines victimes, **amélioration du tableau 58 pour les malades de Parkinson** et premières **reconnaitances pour des cancers de la prostate**.

Pour encore améliorer l'accompagnement des victimes, nous avons travaillé depuis plusieurs mois à la mise en place d'une **Base de données**. Elle vient d'être lancée et nous commençons à **recenser les victimes professionnelles sur tout le territoire**. L'objectif est double : montrer la réalité de terrain à travers des statistiques, et disposer d'un outil de veille sanitaire afin de faire évoluer la législation pour les victimes.

Au nom de toute l'équipe bénévole et salariée, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, en prenant soin de vous et de vos proches.

Antoine Lambert, président de Phyto-Victimes



Nous vous avons préparé de belles surprises pour Noël !

Cette année, Phyto-Victimes a décidé de vous proposer des boxs de Noël engagées et solidaires. Un très joli cadeau, tout en soutenant les victimes des pesticides !

- **GourmYbox** au prix de **59€ TTC (frais de port offert)** : tisane, pain d'épices, pâtes de fruits, jus de pomme, tartina de caramel, lentilles, sel, biscuits salés,

bière paysanne, tartinade de saumon, 1 calendrier A4, 1 livret photo témoignage de victimes des pesticides, 1 écopup, 1 stylo, 1 porte clé.

- **SucrYbox au prix de 39€ TTC (frais de ports offert)** : tisane, pain d'épices, caramel en papillotes, jus de pomme, tartinade de caramel, 1 calendrier A4, 1 livret photo témoignage de victimes des pesticides, 1 écopup, 1 stylo, 1 porte clé.

Les produits proviennent de producteurs locaux et engagés.

Vous avez encore quelques jours pour acheter une box de Noël Phyto-Victimes :

<https://bit.ly/211dVVv>

Attention il n'en reste plus beaucoup !



Nous avons également organisé une **grande tombola de Noël**, dont le tirage a eu lieu le 9 décembre.

Découvrez les gagnants :

- 1) DVD "Les Sentinelles" : Eloïse Lambert ; Roland Ménéguz et Guillaume Daycard-Heid
- 2) Kit "Phyto-Victimes" + livre "Un Paysan contre Monsanto" : Jacques Texier ; Clémence Fournié et Roland Ménéguz
- 3) SucrYbox : Marianne Avriillier et Anne-Marie Levrard
- 4) Bon cadeau au Restaurant Coté Marais : Benoît Jeufroy
- 5) Kit complet Phyto-Victimes : Mathé Toullier ; Eloïse Lambert et Guillaume Collanges
- 6) GourmYbox : Ly Tu Tran et Michel Toullier

7) Séjour de 4 jours au gîte "Le filou des saisons " : Xavier Choisy

Les gagnants seront contactés très prochainement et recevront leur(s) lots par voie postale.

Merci à tous de votre participation. Nous espérons pouvoir renouveler la tombola l'année prochaine !

Retrouvez la vidéo du tirage de la tombola :

<https://www.youtube.com/watch?v=6brcYX9YJfo>

Le bénéfice des boxs et de la tombola sera entièrement reversé au service victimes de l'association !

Portrait de Loïc Prieux, administrateur-stagiaire



Loïc Prieux est fils d'agriculteurs en Champagne-Ardennes, d'une famille d'exploitants depuis trois générations. Les enfants aident les parents durant les vacances scolaires, sans autre protection que des gants.

Ce sont les années 70-80, son père ne souhaite pas que ses enfants « fassent la culture », considérant le métier trop dur. Aussi, il fait un BEP CAP de maçon et commence à exercer ce métier. Mais rapidement, il saisit une opportunité d'emploi comme berger en 1985.

L'entreprise est contrainte de s'adapter à la conjoncture et évolue vers la culture des pommes de terre. Il manipule principalement fongicides et anti-germes en poudre.

En 1991, Loïc déménage dans l'Aube pour un nouvel emploi. L'exploitation se partage entre la culture des pommes de terre, des céréales et des betteraves. Il commence à pulvériser en grandes surfaces et découvre la thermonébulisation.

En 1999, il trouve un emploi de Responsable de Culture en région Centre, dans le Cher. Il exploite principalement 380 ha de céréales. Son employeur a décidé de passer à l'agriculture raisonnée et investit dans du matériel haut-de-gamme.

Tout va bien jusqu'à un matin de mars 2019. Il se sent mal, subit plusieurs malaises et finit par perdre connaissance. Il perd 8 kg en trois semaines, il souffre de courbatures, nausées, problèmes gastriques et hyperosmie (odorat exacerbé). De nombreuses recherches et examens médicaux démarrent, sur la piste de problèmes neurologiques à Bourges puis au CHU de Limoges. Il est également examiné par une gastro-entérologue, une hématologue, un médecin ORL... Le diagnostic est enfin posé, puis confirmé par un ORL de Nancy en mai 2020 : syndrome d'intolérance aux odeurs chimiques (SIOC).

Il souffre de problèmes musculaires récurrents, dort avec un appareil respiratoire, a dû réaliser des aménagements dans son domicile (cuisine et cheminée) du fait de sa sensibilité aux odeurs.

En mars 2020, un ami, qui a assisté à l'Assemblée Générale de 2013 à Bourges, parle à Loïc de l'association Phyto-Victimes. Il prend son adhésion et ouvre son dossier avec le service victimes de l'association.

Il recontacte tous ses employeurs et obtient aussitôt les documents retraçant tous les traitements phytosanitaires qu'il a faits durant sa carrière. Une salariée de la coopérative agricole l'aide à les décrypter, et avec l'accès au site e-phy, il établit le tableau année par année des 230 produits différents qu'il a utilisés, avec leur classification et leur famille chimique. Cela lui demande deux mois de travail, à raison de 2h30 à 3h par jour. « La responsable du service victimes m'a félicité pour ce travail complexe. Nous avons commencé à parler de l'association plus en détail ». Il a le déclic, et décide de s'impliquer pour Phyto-Victimes. « J'ai l'associatif dans les veines ». Avec son épouse, il a l'occasion de rencontrer Pascal Fourneau, lui-même victime et administrateur de l'association, et sa femme Isabelle. Leur discussion le conforte dans sa décision. Il est administrateur stagiaire depuis octobre dernier et apporte à l'association sa combativité et son désir de soutenir les victimes en proie au déni ou au découragement.

Sa pathologie ne figurant pas dans les tableaux de maladie professionnelle, une procédure de reconnaissance en maladie professionnelle n'est pas la meilleure solution pour Loïc. Il est actuellement en cours de procédure pour l'obtention d'une pension d'invalidité.

Il a eu rendez-vous avec les médecins du travail pour définir son avenir professionnel, ne pouvant plus exercer son métier de salarié agricole. Contraint à une activité à temps partiel, Loïc souhaite devenir formateur en Certiphyto (certificat obligatoire pour les tous les professionnels travaillant avec les produits "phytopharmaceutiques"), métier qui fait sens pour lui.

Le siège de Phyto-Victimes déménage à côté d'Angoulême

Dès que la situation le permettra, nous pourrons vous accueillir dans les nouveaux bureaux du siège, au sein du campus d'entreprises "Le Moulin de l'Abbaye", au 135 route de Bordeaux, 16400 LA COURONNE.



Une antenne locale ouvre en Loire-Atlantique

Nous aurons également le plaisir de vous recevoir à la nouvelle antenne locale, au Carré des services, 15 rue d'Arras, 44800 SAINT-HERBLAIN, à côté de Nantes.

Les numéros de téléphone restent inchangés.



Deux nouvelles salariées dans notre équipe

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir Catherine Blanc, qui prend la suite de Madeleine Labie au poste d'assistante administrative, et Nathalie Ferrand, chargée de projet Base de données.

Dans le cadre de sa mission, Nathalie sera amenée à contacter certaines victimes au cours de l'année prochaine.



En 2020, Phyto-Victimes a été soutenue

par vous toutes et tous, et par :



Association Phyto-Victimes

135 route de Bordeaux - 16400 La Couronne

▶ contact@phyto-victimes.fr ▶ 06 74 78 88 27